

table instrument de malheur. Tremblay appela, et un des matelots de sa goëlette, qui avait l'habitude d'avaloir, parfois, trop de liqueurs fortes, s'embarqua péniblement dans la petite chaloupe et se rendit au quai. Il est probable que Tremblay ne s'aperçut pas que cet homme avait trop pris de boisson, car il n'eut pas risqué ainsi sa vie, ou se serait chargé de conduire lui-même la chaloupe. Il se plaça en avant et le misérable buveur se mit en arrière avec une rame, pour gagner la goëlette à la goudille. Mais à peine était-il éloigné du quai d'une vingtaine de pas, que sa rame échappa de l'enfoncement qui devait la retenir; les jambes amollies par l'action de la boisson et la tête trop chargée de ses vapeurs, ce malheureux ne put garder l'équilibre. Il alla tomber sur un des bords de la petite chaloupe, et la fit renverser *sens dessus dessous*. Par malheur, il n'y avait personne sur le quai pour aller à leur secours. Après être revenu trois fois à la surface de l'eau, l'infortuné Tremblay s'y enfonça de nouveau pour y demeurer: il y avait trouvé la mort dont tant de pressentiments l'avaient averti avant son départ de l'Île-aux-Coudres. Le malheureux qui avait été la cause de cette funeste catastrophe savait un peu nager. Il put se maintenir assez longtemps sur l'eau pour pouvoir attendre une chaloupe qui arriva près de lui au moment où il allait disparaître. Un des hommes de cette chaloupe put le saisir par les cheveux à la longueur de son bras. On le tira à bord où on eut mille peines à le rappeler à la vie. Il était sauvé, mais son brave capitaine avait péri par suite de la hideuse boisson que le matelot avait trop bue en l'absence de son maître, pendant que celui-ci entendait la sainte messe. C'était le 7 du mois de juillet 1822, vers l'heure de midi.

A basse marée, on retrouva le corps du jeune Tremblay, comme, moins de dix mois auparavant, on avait trouvé celui de son ami, Eloi Dufour, tous deux noyés dans le havre du Palais. Un corps de juré constata le fait de cette déplorable mort. Le corps de François-Xavier Tremblay fut ensuite placé sur le pont de la goëlette, et, trois jours plus tard, il fut amené à l'Île-aux-Coudres.

Si la désolation avait été grande lorsqu'y arriva le corps d'Eloi Dufour, cette seconde mort, qui avait suivi de si près la précédente dont le chagrin n'était qu'assoupi, replongea les habitants de l'île dans une suprême désolation. Il y eut des larmes abondantes versées dans presque toutes les familles, si attachées à celle de l'admirable père de l'infortuné jeune homme. Mais qui pourrait se faire une idée de la douleur de sa famille, que le départ de Tremblay, accompagné de tant de terreurs, avait préparée à ressentir plus vivement le coup qui l'avait frappée!

Comme à la sépulture d'Eloi Dufour, toute la population de l'île se rendit à l'église à la suite du corps de l'infortuné noyé, pour y mêler ses larmes à celles de sa famille.

Le jeune François-Xavier Tremblay était la quatorzième victime de la navigation depuis l'année 1750, c'est-à-dire pendant l'espace de 72 ans.

XV

PIERRE-NOËL BOUDREAUULT *

Pierre-Noël Boudreauult était le fils de Pierre Boudreauult, un des patriarches de l'Île-aux-Coudres. Il était frère de messire Pierre-Thomas Boudreauult, l'ancien curé de l'île. Deux de ses frères avaient fait un cours complet d'études au Séminaire de Québec. L'un d'eux, Etienne Boudreauult, a été notaire à Québec; l'autre, Louis Boudreauult, était médecin.

Pierre-Noël, après avoir fait une partie de ses études au Séminaire de Québec, avait embrassé la profession de notaire comme son frère Etienne.

Après avoir été reçu, il revint à l'Île-aux-Coudres, mais n'y trouvant pas à exercer sa profession, il était allé se placer entre la paroisse de Sainte-Anne du Nord et celle de Saint-Joachim, espérant y trouver de l'ouvrage.

Il n'y avait pas encore longtemps qu'il y vivait, lorsqu'un matin d'une nuit sombre et orageuse, on le trouva noyé dans la rivière Sainte-Anne.

* Pierre-Noël Boudreauult était né le 25 de décembre 1794. Il était dans sa 29e année lorsqu'il périt. Il n'était point marié.